

ADB BATITOIT
SARL AU CAPITAL DE 219.300 EUROS
SIÈGE SOCIAL : rue de la barthe 65460 BOURS
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS : TARBES 505 043 059

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE

Du 31 Mars 2024

L'an deux mille Vingt-Quatre
Et le 31 Mars à seize heures,

M. Alban DE BOSSCHERE, associé unique de la société dénommée « **ADB BATITOIT** »,
au capital de 219.300 euros, dont le siège social de la société rue de la barthe 65460 BOURS,
en sa qualité de propriétaire de la totalité des parts représentant le capital social,

Et seul Gérant de ladite société,

1/ Après avoir exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Alban DE BOSSCHERE, associé unique, a
établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le
30 Septembre 2023. Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice
écoulé.

2/ A pris les décisions suivantes :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2023
Constatation du Résultat de l'exercice
Affectation du Résultat de l'exercice
Conventions conclues dans le cadre de L 223-19 du Code de commerce

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de
l'exercice clos le 30 Septembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et
résumées dans ces rapports.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2023, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, tels qu'ils ont été établis par lui en sa qualité de gérant, faisant ressortir un bénéfice de 135.529,92 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante, soit un bénéfice de 135.529,92 euros de la manière suivante :

- En distribution de dividendes : 43.000,00 euros
- En « autres réserves » : 92.529,92 euros

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et qui a été consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par l'article L 223-31 du Code de commerce et par l'article 44-2 du décret du 23 Mars 1967.

L'associé unique
Alban DE BOSSCHERE

Bilan actif

		30/09/2023		30/09/2023	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	5 467	5 467		
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	34 719	34 309	410	410
	Fonds commercial	49 000		49 000	49 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	190 671	20 528	170 144	170 144
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	942 015	691 913	250 102	250 102
	Autres immobilisations corporelles	983 194	621 007	362 187	362 187
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	21 504		21 504	21 504
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 226 571	1 373 224	853 347	853 347
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	309 085		309 085	309 085
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 448		1 448	1 448
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	499 701		499 701	499 701
	Autres créances	51 101		51 101	51 101
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
	DISPONIBILITÉS	850 334		850 334	850 334
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		1 711 668		1 711 668	1 711 668
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		3 938 239	1 373 224	2 565 015	2 565 015

Bilan passif

		30/09/2023	30/09/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	389 800	389 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	38 980	38 980
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	326 729	326 729
	Report à nouveau		
AUTRES FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice	135 530	135 530
	Subventions d'investissement	128 127	128 127
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 019 166	1 019 166
PROV.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTE	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	509 423	509 423
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 046	322 046
	Dettes fiscales et sociales	356 636	356 636
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	357 744	357 744
	Produits constatés d'avance		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)	TOTAL DETTES (III)	1 545 849	1 545 849
	Écarts de conversion passif (IV)		
		2 565 015	2 565 015

Préambule

L'exercice fiscal clos le **30/09/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/10/2022** au **30/09/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 565 015,13 €**.

Le résultat net comptable est un bénéfice de **135 529,92 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

• Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	5 467,00			5 467,00
Frais de recherche et développement				
Brevets	34 719,00			34 719,00
Fonds commercial	49 000,00			49 000,00
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	190 671,00			190 671,00
Autres	1 896 686,00	28 523,00		1 925 209,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres	21 504,00			21 504,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	5 467,00			5 467,00
Frais de recherche et développement				
Brevets	32 000,00	2 308,00		34 308,00
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	10 994,00	9 533,00		20 527,00
Autres	1 151 788,00	161 133,00		1 312 921,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

• État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 504,00	21 504,00		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	499 701,00	499 701,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	51 101,00	51 101,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	1 448,00	1 448,00		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	573 754,00	573 754,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

• État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	509 423,00	185 818,00	323 605,00	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	322 046,00	322 046,00		
Personnel et comptes rattachés	44 168,00	44 168,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	92 943,00	92 943,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	2 290,00	2 290,00		
TVA	216 357,00	216 357,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	878,00	878,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	59 189,00	59 189,00		
Autres dettes	298 555,00	118 555,00	180 000,00	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 545 849,00	1 042 244,00	503 605,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	186 757,00			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	59 189,00			